



Dispositif de soutien financier et d'accompagnement technique pour les projets de :

CHALEUR RENOUVELABLE

Bénéficiez de :

- 60%* de subvention pour vos études
- 40%* de subvention pour votre installation



vous
ÊTES

Une entreprise, un bailleur,
une collectivité, une
association ...

*Sous condition d'éligibilité



Géothermie



Pompes à chaleur. Forage,
travaux de voirie,
raccordement, terrassement,
sondes...



Bois énergie
Biomasse



Chaudière bois, génie civil, silos
de stockage



Chaleur fatale



Unité de
méthanisation...



Panneaux solaires
thermiques



Pays de La Châtre en Berry

Janna Allouche
02 54 62 16 14

scot.paysdelachatreenberry@orange.fr



Pays Berry Saint-Amandois

Nathalie Duchet
02 48 56 75 64

nathalie.duchet@cdc-berry-grand-sud.fr